

Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur PRAP 2S

FORMATION



Certifiante



Disponibles en INTER



Objectif

Renouveler sa certification INRS de Formateur PRAP 2S pour poursuivre l'accompagnement des établissements et former les salariés à devenir acteurs de la prévention.

— **28 heures**

soit 4 jours de formation

FORMATION DE FORMATEURS

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL**

— EN RÉSUMÉ

La formation "MAC Formateur PRAP 2S" se destine aux Formateurs PRAP 2S souhaitant maintenir et actualiser leurs compétences et mettre à jour tous les 3 ans leur certification INRS. Elle est axée sur le retour d'expérience des formateurs, la transmission des nouveaux savoirs et l'appropriation des nouveaux outils disponibles pour la réalisation de leurs missions de formateurs et de conseillers.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Poursuivre l'accompagnement de l'établissement dans la démarche de prévention des risques.
- Poursuivre la mise en œuvre de la prévention des risques dans l'établissement.
- Poursuivre les formations d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, simulations sensorielles, applications concrètes.

60% pratique 40% théorique.

Référence —

P402M

PRÉREQUIS

Certificat de formateur PRAP avec approche ALM.

PUBLIC

Formateurs PRAP 2S.

ORGANISATION

De 5 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs de formateurs certifiés par l'INRS.

ÉVALUATION

Renouvellement du certificat de formateur PRAP 2S à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 3 ans.

Le programme

1 Poursuivre l'accompagnement de l'établissement dans la démarche de prévention des risques

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- Adopter une posture de conseiller dans la démarche de prévention.
- Élaborer un projet de prévention performant et adapté à l'établissement.

2 Mettre en œuvre la prévention des risques dans l'établissement

- Réaliser l'évaluation des risques professionnels.
- Maîtriser l'utilisation et l'explication des manutentions préventives.
- Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement.

3 Poursuivre les formations d'acteur en prévention des risques liés à l'activité physique

- Maîtriser les processus d'apprentissage chez l'adulte.
- Construire un déroulé pédagogique adapté et performant.
- Optimiser la transmission par une pédagogie performante.
- Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation.

4 Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi

- Revoir les différents déplacements naturels.
- Analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel.
- Revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement.